



Ville de  
Fossambault  
sur-le-Lac

Membre de la  
M.R.C.  
de la Jacques-Cartier

242

P  NP 

DM6

Projet de réaménagement de la route 367  
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106

Fossambault-sur-le-Lac, le 21 février 2007.

Monsieur Marcel Grenier, directeur général  
Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
1, rue Rouleau, c.p.250  
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, QC  
G0A 3M0

Objet : Résolution d'appui – travaux de réaménagement de la route 367.

Monsieur,

Au nom des membres du conseil, il me fait plaisir de vous transmettre un extrait du livre des délibérations du conseil municipal appuyant les démarches que vous avez entreprises en regard aux travaux de réaménagement de la route 367.

Nous espérons le tout à votre satisfaction et nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Johanne Bédard, greffier  
Adjointe au directeur général

p.j.

145, Rue Gingras  
Fossambault-sur-le-Lac,  
Québec, G0A 3M0

Téléphone: (418) 875-3123  
Télécopieur: (418) 875-3544  
Site Web: fossambault-sur-le-lac.com  
Courriel: fossamb@csopocad.com



**LA VILLE DE  
Fossambault-sur-le-Lac**

145, rue Gingras  
Fossambault-sur-le-Lac, QC G0A 3M0

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 55-02-2007

SÉANCE DU 20 février 2007

Résolution d'appui – travaux de réaménagement de la route 367

CONSIDÉRANT la correspondance du 8 février 2007 de monsieur Marcel Grenier, directeur général, relative aux travaux de réaménagement de la route 367, entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

CONSIDÉRANT l'importance de ce projet pour améliorer la sécurité routière des utilisateurs ainsi que pour solutionner les problèmes importants d'inondations survenus sur ce tronçon de route;

CONSIDÉRANT que la route 367 est le lien routier prioritaire des contribuables de Fossambault-sur-le-Lac pour se rendre à leur résidence;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de rendre cette route plus sécuritaire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron  
APPUYÉ par le conseiller Jean Laliberté  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la Ville de Fossambault-sur-le-Lac informe le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qu'elle appuie les démarches entreprises par la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier en regard au projet de réaménagement de la route 367 et soutient le mémoire déposé en ce sens par cette dernière.

Que cette résolution soit transmise au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et à la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

ce 21 février 2007

*Johanne Bédard*

Johanne Bédard, greffière